Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 022-262200330-20261005-CCA_DEL_2026_18-DE

Département
des
Côtes d'Armor
Commune
de
LANGOAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la Commission Administrative
du Centre Communal d'Action Sociale de LANGOAT

Séance du 5 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, **le cinq octobre à dix-huit heures trente,** les membres de la commission administrative du centre communal d'action sociale de Langoat, dument convoques, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de monsieur Herve DELISLE, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM. H. DELISLE, M. MONTREER, M. GLORION, J.F. BOULANGER, C. BELLEC, S. SIMON, S. LE ROUX, M. CATHOU, M.P. KERLEAU, S. IGIGABEL, Y. HAMELIN, J. LE GRAND, A. VOLLAND, L. BONNIEC, M. DURECHOU.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : C. BELLEC

SUBVENTION ARBRE DE NOËL

Madame MONTRÉER Muriel propose aux membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Social, d'offrir dans le cadre du Noël des enfants, un bon d'achat à chacune des écoles, à utiliser auprès de la librairie « Le Bel Aujourd'hui ».

La Commission Administrative du C.C.A.S, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** D'offrir à chaque école un bon d'achat d'une valeur de 250 € à utiliser auprès la librairie « Le Bel Aujourd'hui »

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Le Président,
H. DELISLE

La secrétaire de séance,
C. BELLEC

CENTRE COMMUNAL
d'ACTION SOCIALE
22450 LANGOAT